



## GAZETTE N° 2

Février 2019

- **Infos et Dates**
- **L'accueil de chacun-e** (p. 2)
- **Développement de bébé** (p.3)
- **Règlement de fonctionnement : rappel « Maladies-état de santé »** (p.4)

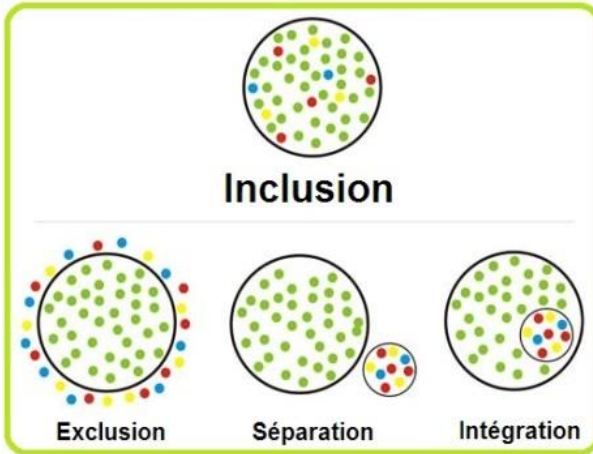
### Quelques infos et dates :

- ◆ **CIRQUE** : les ateliers se sont terminés le lundi 11 février, les enfants ont participé avec plaisir. Nous prévoyons un autre cycle pour l'année prochaine. Nous remercions Diane de « Solfacirc » pour ces beaux moments !
- ◆ **CRPE** : Le spectacle organisé par le CRPE\* aura lieu le mercredi 10 avril (matin), plus d'informations prochainement... et le pique-nique est prévu le jeudi 6 juin !
- ◆ « **Isère Envol Autisme** » : à partir du mois de février, des permanences ont lieu un mercredi par mois, de 18h à 20h, au Centre Social des Pays du Guiers, renseignements au 06.43.08.21.49
- ◆ Prochaine gazette au mois d'avril

\*CRPE : Collectif Ressource Petite Enfance

## L'accueil de chacun-e

Le « BébéBus » est inscrit dans la démarche de la Communauté de Communes « soutenir l'accueil des enfants en situation de handicap et à besoins spécifiques, en milieu ordinaire ».



Comme discuté lors de la réunion de rentrée (11 oct.2018), « L'inclusion sociale consiste à faire en sorte que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer, de manière égale, en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à leur communauté et à la société. »

Un groupe « Réseau » est présent sur le territoire Cœur de Chartreuse afin de :

- Développer une dynamique de relais d'informations
- Permettre la rencontre entre les professionnels sur leur espace de travail
- Se donner les moyens d'accompagner les démarches des parents dont les enfants sont accueillis en milieu ordinaire
- Faciliter le lien avec le milieu spécialisé
- Favoriser le travail de proximité avec les institutions
- Créer « une trousse de secours » pour les équipes professionnelles du milieu ordinaire
- Recueillir les attentes en matière de formation des professionnels, organiser le cas échéant ces formations à l'échelle du territoire
- Etre associé au fonctionnement des malles pédagogiques
- Elaboration pour les familles d'un listing « ressources » et un annuaire papier

*Plaquette-annuaire des professionnels du « Réseau » disponible sur demande ou via le site internet « [coeurdechartreuse.fr](http://coeurdechartreuse.fr) »*



# DÉVELOPPEMENT DE BÉBÉ

NAISSANCE

1  
mois



MA TÊTE A  
BESOIN D'ÊTRE  
SOUTENUE

2  
mois



JE M'ALLONGE SUR LE VENTRE.  
JE RELÈVE BIEN LA TÊTE

3  
mois



JE COMMENCE  
À FAIRE MES  
NUITS

ZZZ  
zzz



J'ATTRAPE MES PIEDS  
AVEC LES MAINS  
ET JE COMMENCE À LES  
PORTER À LA BOUCHE

4  
mois



SUR LES CONSEILS  
DE VOTRE PÉDIATRE,  
BÉBÉ PEUT ENTAMER  
LA DIVERSIFICATION  
ALIMENTAIRE



5  
mois



6  
mois



JE TIENS ASSIS  
TOUT SEUL

7  
mois



JE ME DÉPLACE  
À QUATRE PATTES

AU REVOTIR !!

8  
mois



JE FAIS SIGNE DE  
LA MAIN

9  
mois

JE MANGE AVEC  
MES DOIGTS



10  
mois

J'EMPILE  
DES CUBES



JE COMPRENS  
QUAND ON ME  
GRONDE



11  
mois

JE COMMENCE  
À MARCHER



12  
mois



MA PREMIÈRE VRAIE  
COLÈRE !!



18  
mois



JE VAIS AU  
POT



J'ESSAIE DE  
M'HABILLER



24  
mois

## Règlement de fonctionnement du BébéBus - RAPPEL

### ➤ **Maladies – état de santé**

Un enfant fiévreux ne pourra pas être accueilli, pour son confort.

Dans le cas d'affection chronique nécessitant un traitement particulier, un protocole d'action individualisé (PAI) peut être mis en place avec la famille, le médecin traitant de l'enfant et la responsable de la structure.

Tout enfant présentant au cours de la journée des signes que la responsable aura jugé pathologiques pour lui et/ou pour les autres enfants pourra être rendu à la famille ou à la personne « à prévenir en cas d'urgence » désignée par les parents lors de l'inscription.

Dans l'intérêt de votre enfant, nous vous demandons d'être joignable facilement le jour où il est présent dans la structure. Le jour où vous n'êtes pas ou difficilement joignable et/ou ne pouvez intervenir en cas de nécessité pour votre enfant, nous vous demandons de vous assurer qu'une personne « à prévenir en cas d'urgence inscrite sur la fiche d'inscription » est facilement joignable et s'engage si nécessaire à venir chercher votre enfant.

### **Un tout-petit malade est mieux à la maison :**

*La halte-garderie permet de favoriser l'éveil, le jeu, la socialisation et les échanges, afin que les enfants profitent au mieux de ces moments passés à « vivre ensemble ».*

*Lorsque les **enfants viennent au BébéBus**, c'est pour **partager des temps de jeux, de plaisir**. L'enfant malade, fiévreux ou avec un état de fatigue avancé, a besoin de calme, repos... il récupèrera d'autant plus vite.*

*C'est du bon sens : un bébé ou un jeune enfant qui tousse, qui souffre d'une gastro ou d'une bronchiolite est **toujours mieux dans son lit qu'en collectivité** ! Bien sûr, de nombreux parents n'ont malheureusement pas le choix. Assurez-vous que vous avez bien fait le tour de votre entourage et que personne ne peut vous aider. Le BébéBus, de toute façon, risque de vous appeler dans la journée pour que vous reveniez chercher votre enfant : pour l'emmener chez le médecin parce qu'il ne va pas mieux, ou pour le ramener au chaud car il est vraiment très fatigué.*

### **Le saviez-vous ?**

Un enfant sous antibiotique peut encore être contagieux.

En effet, si l'infection est bactérienne, il faut quelques jours à l'antibiotique pour agir.

Si elle est virale, il n'a aucune action.

